

Président : MEUNIER Fabrice

Présents : Monsieur Fabrice MEUNIER, Monsieur Philippe DAUPHIN, Madame Valérie JUILLARD, Madame Huguette TOURAILLE, Monsieur Dominique CHAVINIER, Monsieur Alain COUDERC, Monsieur Alexandre FORESTIER, Monsieur René GERVAIS, Madame Annie JOUVE, Monsieur Jérôme PICARD, Madame Bernadette SEINCE

Excusés :

Absents :

Secrétaire(s) de la séance: Dominique CHAVINIER

Compte administratif 2014 - Assainissement

Monsieur Philippe DAUPHIN a procédé à la présentation du compte administratif du service assainissement.

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		28 114.09		18 275.47		46 389.56
Opérations exercice	41 112.34	24 016.80	7 746.43	13 548.60	48 858.77	37 565.40
Total	41 112.34	52 130.89	7 746.43	31 824.07	48 858.77	83 954.96
Résultat de clôture		11 018.55		24 077.64		35 096.19
Restes à réaliser	491 279.84	343 906.16			491 279.84	343 906.16
Total cumulé	491 279.84	354 924.71		24 077.64	491 279.84	379 002.35
Résultat définitif	136 355.13			24 077.64	112 277.49	

Monsieur le Maire quitte la salle car il ne participe pas au vote du CA.

Le conseil municipal après avoir délibéré, à l'unanimité accepte le compte administratif 2014 du service assainissement.

L'affectation du résultat a été votée, à l'unanimité, pour un montant de 24 077.64 €.

Le compte de gestion a été approuvé à l'unanimité.

Compte administratif 2014 - Commune

Monsieur Philippe DAUPHIN a procédé à la présentation du compte administratif de la commune.

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	61 656.77			347 234.92	61 656.77	347 234.92
Opérations exercice	85 849.84	180 571.58	289 272.48	544 506.80	375 122.32	725 078.38
Total	147 506.61	180 571.58	289 272.48	891 741.72	436 779.09	1 072 313.30
Résultat de clôture		33 064.97		602 469.24		635 534.21
Restes à réaliser	38 622.74				38 622.74	
Total cumulé	38 622.74	33 064.97		602 469.24	38 622.74	635 534.21
Résultat définitif	5 557.77			602 469.24		596 911.47

Monsieur le Maire quitte la salle car il ne participe pas au vote du CA.

Le conseil municipal après avoir délibéré, à l'unanimité accepte le compte administratif 2014 de la commune.

L'affectation du résultat a été votée, à l'unanimité, pour un montant de 5 557.77 €.

Le compte de gestion a été approuvé à l'unanimité.

FEC 2015 - Aménagement du lotissement dans le bourg

Monsieur le Maire expose au conseil municipal le projet d'aménagement du lotissement qui doit être réalisé dans la continuité des travaux d'assainissement du bourg. Le projet consiste à refaire le réseau de voirie et à réaliser un paysage urbain. Le coût de cette opération s'élève à 165 698 € HT. Après avoir pris connaissance du dossier, et avoir délibéré, le conseil municipal, **à l'unanimité**, adopte le projet.

Assainissement - Attribution lot n°1

Monsieur le Maire informe le conseil municipal du résultat de l'appel d'offre, lot n°1. La commission d'appel d'offres et des travaux réunie le 29 septembre 2014 a désigné l'Entreprise RMCL, pour un montant de **202 145.20 € HT**. Le conseil municipal, après avoir délibéré, **à l'unanimité**, valide l'attribution du lot n°1.

Site internet de la mairie

Monsieur le Maire explique au conseil municipal que le site actuel de la mairie est hébergé par pages perso orange, à ce jour il n'y a plus de place. De plus l'utilisation n'est pas simple, il faut un logiciel de création puis un logiciel de transfert. Récemment la Communauté de Communes Sumène Artense a présenté l'hébergement par JIMDO. Il permet de créer un site internet dynamique en toute simplicité, de mettre en ligne du contenu et mettre à disposition des visiteurs des services. Il existe deux formules, la première gratuite avec de la publicité et 500 Mo de stockage et l'obligation d'avoir une adresse en .jimdo.com. La deuxième payante 60 € par an ou 110 € pour 2 ans, avec 5 Go de stockage, la possibilité d'avoir un nom de domaine tel que vebret.fr. Le conseil municipal après avoir délibéré, **à l'unanimité**, décide de prendre un abonnement de 2 ans pour 110 € avec l'adresse **vebret.fr**.

Travaux de voiries Les Essards

Monsieur le Maire expose au conseil municipal les travaux de voirie devant être réalisés aux Essards. Le conseil municipal, après avoir délibéré, par **10 POUR, 1 ABSEPTION (Alain Couderc)**, valide le devis de l'entreprise RMCL d'un montant de **40 430,00 € HT** pour la réfection de la voirie.

EP Suite AMT BT Les Essards

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que les travaux, visés en objet, peuvent être réalisés par le Syndicat Départemental d'Énergies du Cantal. La commune effectuera un versement d'un fonds de concours de 50 % du montant HT de l'opération, soit 7 090.76 €. Le conseil municipal, après avoir délibéré, **à l'unanimité**, décide de donner son accord sur les dispositions techniques et financières du projet.

LOIR ILLUMINATION

Monsieur le Maire demande au conseil municipal l'autorisation de procéder au règlement de la facture d'un montant de 356.50 € de l'entreprise LOIR pour l'acquisition de guirlandes et la possibilité d'imputer cette dépense en section d'investissement, au chapitre n°49 Acquisition mobilier matériel. Le conseil municipal, après avoir délibéré, **à l'unanimité**, autorise Monsieur le Maire à régler la facture.

Désignation d'un coordonnateur de l'enquête de recensement

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la nécessité de désigner un coordonnateur d'enquête afin de réaliser les opérations du recensement 2015. Après avoir délibéré, le conseil municipal, **à l'unanimité**, décide de désigner Sandrine LIADOUZE, secrétaire de mairie comme coordonnateur d'enquête chargé de la préparation et de la réalisation des enquêtes de recensement.

QUESTIONS DIVERSES

Validation des points à inscrire au cahier des intentions pour l'aménagement

Monsieur le Maire informe le conseil municipal sur les dernières avancées du dossier aménagement du bourg. Le comité de pilotage va déterminer un cahier des charges pour la recherche du Maître d'Œuvre.

Organisation des élections des 22 et 29 mars 2015

Monsieur le Maire informe le conseil municipal des dates des prochaines élections départementales et lui demande de définir l'organisation du bureau de vote. L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 00h10.

Le Secrétaire,

Dominique CHAVINIER